

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF EAU 2022

L'article L.2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique du budget retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif est un acte de prévision qui récapitule les dépenses et recettes de l'exercice à venir.

Le budget eau de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons est structuré en deux sections :

- La section de fonctionnement dans laquelle sont réunies toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante
- La section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux et l'encaissement des subventions de partenaires qui viennent compléter le financement des projets de travaux.

BUDGET EAU

Le budget de l'eau pour la commune déléguée de Veneux-Les Sablons s'équilibre à **340 491,85 euros** en fonctionnement et à **193 201,85 euros** en investissement.

La section de fonctionnement se décompose ainsi :

En recettes :

TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	340 491,85 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	135 953,17 €	39,93%
013 - Atténuations de charges		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	538,68 €	0,16%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	204 000,00 €	59,91%
73 - Impôts et taxes		
74 - Dotations, subventions et participations		
75 - Autres produits de gestion courante		
76 - Produits financiers		
77 - Produits exceptionnels		
78 - Reprises sur amortissements et provisions		

La surtaxe communale de l'eau pour la commune déléguée de Veneux-Les Sablons est fixée à 0,7817 centimes par m³ consommé, le prix du m³ d'eau ht est de 5,02 euros.

En dépenses :

TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	340 491,85 €	
011 - Charges à caractère général	145 000,00 €	42,59%
012 - Charges de personnel et frais assimilés		
014 - Atténuations de produits		
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)		
023 - Virement à la section d'investissement	165 227,52 €	48,53%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 974,33 €	8,22%
65 - Autres charges de gestion courante		
66 - Charges financières	2 290,00 €	0,67%
67 - Charges exceptionnelles		
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions		

En dépenses de fonctionnement, l'achat d'eau est la principale dépense, le fournisseur est le Syndicat intercommunal des eaux Veneux-Les Sablons/Thomery.

La section d'investissement se décompose ainsi :

En recettes :

TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT	193 201,85 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	
1068 - exedents de fonctionnement capitalisé		
165 - depot et caution reçu		
021 - Virement de la section de fonctionnement	165 227,52 €	85,52%
024 - Produits de cessions		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 974,33 €	14,48%
041 - Opérations patrimoniales		
45 - Tot opération compte de tiers		
10 - Dotations, fonds divers et réserves		
13 - Subventions d'investissement		
16 - Emprunts et dettes assimilées		
20 - immobilisation incorporelle		
21 - Immobilisations corporelles		
23- Immobilisation en cours		
28 ammortissement des immobilisations		
27 - Autres immobilisations financières		

En dépenses :

TOTAL DEPENSE D INVESTISSEMENT	193 201,85 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	32 747,34 €	16,95%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	538,68 €	0,28%
041 - Opérations patrimoniales		
45 - Tot opération compte de tiers		
10 - Dotations, fonds divers et réserves		
13 - Subvention d'investissement		
16 - Emprunts et dettes assimilées	13 043,00 €	6,75%
20 - Immobilisations incorporelles	25 500,00 €	13,20%
21 - Immobilisations corporelles	121 372,83 €	62,82%
23 - Immobilisations en cours		
27 - autre immo financière		
opération d'équipement		

En dépenses d'investissement, il est prévu sur le budget 2022 de financer la suppression des branchements plomb rue de la Pierre Morin, de réaliser une étude sur la modélisation du réseau eau estimée à 20 300 euros ttc, de participer à l'étude préalable sur l'entrée de Veneux-Les Sablons au Sideau.

Etat de la Dette :

Ce budget comporte un seul emprunt contracté en 2015 auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant de 200 K€ d'une durée de 15 ans avec un taux de 1,88 % pour la réalisation d'un surpresseur rue C Varlet/rue des Piats, travaux réalisés en 2015.

Au 1^{er} janvier 2022, il restait **126 678,27 euros** à rembourser, le montant des annuités s'élevant à 15 332,68 euros se décomposant pour la partie « intérêt » de 2 289,96 euros et pour la partie « remboursement du capital » de 13 042,72 euros.